

CHEF DE PROJET PETITE VILLE DE DEMAIN ET CHARGE MISSION URBANISME

Synthèse de l'offre

Employeur : FRASNE
2 RUE DE LA GARE
25560FRASNE
Référence : O025210700368133
Date de publication de l'offre : 02/08/2021
Date limite de candidature : 02/09/2021
Poste à pourvoir le : 15/09/2021
Type d'emploi : Contrat de projet
Durée de la mission : 36 mois
Ouvert aux contractuels : Oui (Art. 3 alinéa II loi 84-53)
Temps de travail : Complet
Durée : 35h00
Nombre de postes : 1
Service d'affectation : administratif

Lieu de travail :

Lieu de travail :
2 RUE DE LA GARE
25560 FRASNE

Détails de l'offre

Grade(s) : Rédacteur
Famille de métier : Habitat et politique de la ville > Politique de la ville
Métier(s) : Chargé ou chargée du développement territorial

Descriptif de l'emploi :

Située dans le Haut-Doubs, à proximité de Pontarlier, dans une zone rurale de moyenne montagne avec de nombreux attraits touristiques et de pleine nature, la commune de Frasnne a une attractivité importante touristique et résidentielle renforcée par le dynamisme de la vie locale et la qualité de vie de ses habitants. La commune de Frasnne compte 2 000 habitants et tous les services sur place, à 2h45 de Paris, 1h de Besançon et de Lausanne. Frasnne est chef lieu de canton, et siège et partie prenante de la Communauté de communes Frasnne Drugeon (CFD). C'est un territoire dynamique qui porte plusieurs contrats territoriaux de développement dont Petite Ville de Demain La commune de Frasnne et la Communauté de communes mènent des projets dans les domaines :

- Du logement qualitatif et intégré dans le patrimoine local
 - Des mobilités, notamment douces et alternatives
 - De la découverte de l'environnement et de la valorisation du patrimoine naturel
 - De l'innovation économique et sociale (projet de Tiers lieu ...)
 - Des services à la population et de l'animation socio culturelle notamment pour la jeunesse
- Les Les grands enjeux de demain, pour la commune de Frasnne dans le programme Petites Villes de Demain (PVD) sont notamment:
- 1° Consolider les fonctions de centralité, de la commune de Frasnne en lien avec ses communes limitrophes et le reste du territoire de la CFD
 - 2° Améliorer les conditions d'habitabilité du centre bourg, prendre soin des espaces publics, accompagner les activités commerciales et entrepreneuriales
 - 3° Amplifier une transition énergétique et écologique soucieuse du bien-être social de toutes et tous
 - 4° Favoriser les initiatives citoyennes en lien avec les objectifs PVD
 - 5° Participer aux projets territoriaux qui impactent la commune de Frasnne

Profil recherché :

De niveau Bac + 3 minimum, avec une qualification dans l'aménagement, la géographie, l'administration, la gestion de projet

Le poste fait appel à des compétences relevant des domaines de l'aménagement, de l'habitat, de l'urbanisme, du développement territorial et des pratiques de démocratie, participative.

SAVOIRS :

- * Connaissance des collectivités locales et de l'organisation administrative
 - * Maîtrise de la méthodologie de gestion de projet, notamment du volet participatif
 - * Connaissance de l'urbanisme réglementaire, opérationnel et foncier.
 - * Capacité de synthèse et de rédaction
 - * Etre de force de proposition.
 - * Etre autonome dans son activité.
 - * Avoir des capacités d'animation d'équipe et d'écoute
 - * Connaissance du Code des marchés publics
 - * Maîtriser les principaux outils de planification et d'aménagement urbain.
 - * Connaître les modalités de financement d'un projet
-
- * Appliquer les techniques de conduite d'opération.
 - * Connaître l'environnement professionnel du secteur ainsi que les modes de conventionnement et de contractualisation des partenariats.
 - * Maîtriser les technologies de l'information et de la communication.

SAVOIR FAIRE :

- * Analyser les évolutions d'un territoire et les besoins en matière de développement urbain.
- * Analyser la faisabilité des projets de création, implantation, développement des constructeurs et investisseurs.
- * gérer les passations de marchés publics et les dossiers de demande de subvention
- * Accompagner la définition des besoins, le montage des cahiers de charges, le suivi du travail des entreprises et bureaux d'études
- * Élaborer les documents administratifs, juridiques et techniques de cadrage.
- * Mobiliser et coordonner des partenaires extérieurs.
- * Conduire l'évaluation des projets.
- * Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques.

SAVOIR ETRE :

- * Esprit de synthèse et rigueur dans l'organisation
- * négociation
- * savoir communiquer en interne comme vers l'extérieur
- * Etre capable de négocier, faire preuve de souplesse.
- * Être autonome dans l'élaboration et la conduite du projet et l'organisation du travail.
- * Savoir prendre des responsabilités.
- * Disposer d'une aisance relationnelle et rédactionnelle.
- * Savoir s'adapter aux interlocuteurs.
- * Savoir rendre compte
- * Discrétion
- * Adaptation aux délais et au travail en équipe

Missions :

Le chef de projet Petite ville de demain et aménagement sera le chef de projet du projet de revitalisation de la commune de Frasne. Il aura pour mission l'animation, la coordination et l'évaluation du projet - Petites Villes de Demain, sur les projets communaux et en étroite collaboration avec les services de la Communauté de Communes (CFD)

.Il ou elle exercera ses missions en lien avec les élus sous l'autorité de la secrétaire de mairie de Frasne et Il/elle sera également en lien étroit avec la communauté de communes, notamment sur toutes les compétences et projets transversaux

.Il aura également le conseil et le suivi des procédures d'urbanisme et des demandes sur la commune de Frasne ainsi que la conduite des projets en cours (travaux).

DETAIL des MISSIONS du chef de projet PETITE VILLE de DEMAINE
soit environ 60% du temps de travail

Coordination de la conception ou l'actualisation des projets territoriaux, définition de la programmation et

coordination des actions et opérations de revitalisation (ORT)

- 1°)- Appui et conseil aux instances décisionnelles communales engagées dans le projet. ---Participation au réseau du Club Petites villes de demain pour s'inspirer, se former, s'exercer et partager les expériences ;
- Contribution à la préparation des réunions du/des Comité(s) de projet

- 2°) Recensement des documents stratégiques territoriaux, des études et de(s) projet(s) en cours pour analyser les dynamiques territoriales et opérationnelles et en dégager des enjeux ;
-
- 3°) En lien étroit avec les maires ou les élus référents, stabiliser les intentions politiques et partenariales en faisant valider les projets globaux de revitalisation, en cohérence avec les documents stratégiques territoriaux ;
- Définition des besoins d'ingénieries (études, expertises, ...) nécessaires dans les thématiques suivantes : habitat (architecture, urbanisme, planification), commerces, services et activités, mobilités, aménagement des espaces publics, patrimoine, culture, tourisme, transition écologique, énergies, environnement et paysages, numérique, démarches participatives,...
- Identification, mobilisation et coordination des expertises nécessaires en s'appuyant sur les partenaires nationaux et locaux du programme PVD ;
- Conception et rédaction de l'ensemble des documents destinés à être contractualisés ou amendés
- 4°) Accompagnement des collectivités pour l'animation et suivi de l'avancement opérationnel, technique et financier des opérations,
- 5°) Coordination des opérations et contrôle de leur faisabilité et de leur articulation au sein du plan d'actions global ;
- 6°) Gestion des procédures de consultation des prestataires et suivi des marchés publics y afférents;
- 7°) Gestion des budgets alloués au programme (dépenses et recettes), de l'exécution des études et marches lancés dans le cadre des projets et des demandes de subventions ;
- 8°) Suivi et évaluation du projet de territoire et des opérations
- 9°) Organisation du pilotage et de l'animation du programme avec les partenaires;

DETAIL DES MISSIONS URBANISME ET VEILLE sur le FONCIER :

soit environ 40% du temps de travail

Participe à la politique publique d'aménagement transversale, durable et intégrée (lien avec l'habitat, les transports, l'économie, l'environnement, ...)

- .Réalise l'instruction et la pré-instruction des demandes d'autorisation d'occuper le sol Réception des pétitionnaires pour leurs différents projets
- .Prévention et gestion des contentieux liés au domaine urbanistique
- .Préparer et animer les réunions relatives à l'urbanisme
- .Monter, piloter et coordonner les projets d'aménagement urbain de la commune
- .Evaluer l'opportunité des projets des opérateurs privés et les accompagner le cas échéant
- .Gestion et suivi des dossiers fonciers (acquisitions, rétrocessions, lotissements,)
- .Prendre en charge les procédures de classement ou de déclassement du domaine public Assurer les relations et les négociations avec l'ensemble des intervenants (notaires, syndicats,) dans le cadre des transactions immobilières

- .Partenaires extérieures : Établissement Public Foncier et la Communauté de Communes avec le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Contact et informations complémentaires : Poste à temps plein. Ouvert en CDD jusqu'en 2024 (durée du Contrat PVD) mais pouvant déboucher sur CDI et évolution du poste dans une perspective de mutualisation avec la Communauté de communes (volet urbanisme et ingénierie de projet).

Rémunération selon expérience. Débutant accepté.

Téléphone collectivité : 03 81 49 43 39

Adresse e-mail : oceane.delhoste@frasne.fr

Lien de publication : www.frasne.fr